

Lancement d'une démarche d'Écologie Industrielle et Territoriale

Communauté de Communes Blavet Bellevue Océan



Parc d'Activités de Bellevue - Allée de Ti Neué
56700 Merlevenez

[Voir le site internet](#)

Auteur :

Cécilia Gannat
cecilia.gannat@ccbbo.fr

[Consulter la fiche sur OPTIGEDE](#)

CONTEXTE



La **Communauté de Communes Blavet Bellevue Océan** (CCBBO) regroupe **5 communes** sur un territoire à **dominante rurale** et compte **18 338 habitants** (INSEE 2019). La CCBBO a été labellisée "**Territoire Zéro Déchet Zéro Gaspillage**" en novembre 2015.

Dans le cadre de son programme « Zéro Déchet Zéro Gaspillage » (ZDZG), la CCBBO a souhaité encourager les acteurs économiques du territoire à dépasser la seule dimension "gestion des déchets" et engager de véritables synergies et mutualisations à l'échelle des cinq communes qui la composent.

En ce sens, la CCBBO a lancé en mars 2017, une **démarche d'Écologie Industrielle et Territoriale** (EIT). La collectivité a choisi d'être accompagnée par un bureau d'études pour la phase de lancement de l'opération. Un groupement de bureaux d'études a été retenu suite à un appel d'offres lancé en octobre 2016.

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

OBJECTIFS STRATÉGIQUES

- **L'Approvisionnement durable** : privilégier les ressources renouvelables et les matières recyclées ;
- **L'éco-conception** : produire autrement pour innover, augmenter la recyclabilité tout en réduisant les impacts ;
- **L'économie de la fonctionnalité** : inventer une nouvelle offre client en proposant un service plutôt qu'un produit ;
- **L'allongement de la durée d'usage** : allonger la durée d'usage grâce à l'engagement de tous autour du réemploi, de la réparation de l'échange et du don ;
- **La consommation responsable** : agir en consommateur responsable en intégrant l'environnement dans les choix de consommation ;
- **Le recyclage et valorisation** : créer de nouvelles ressources par le compostage, le tri, le recyclage et la valorisation des déchets.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- **Identifier les potentiels d'échanges et de synergies** entre les entreprises du territoire ;

- **Proposer des actions pour atteindre les objectifs de réduction des déchets** définis dans le programme ZDZG ;
- **Limiter le gaspillage** des matières et la consommation de ressources naturelles non renouvelables ;
- **Accroître la compétitivité des entreprises du territoire** en garantissant une meilleure protection de l'environnement ;
- **Mobiliser et accompagner les entreprises du territoire** pour décliner des actions d'économie circulaire ;
- **Redynamiser le territoire** par une coopération entre les acteurs locaux ;
- **Travailler avec différents partenaires** (chargés de développement économique, partenaires associatifs associés, CCI, CMA...)

Résultats quantitatifs

Résultats du 01 mars 2017 au 30 avril 2019 :

- Nombre total d'entreprises sur le territoire : 850
- Nombre de flux (entrants et sortants) référencés : 3500
- Nombre d'acteurs économiques rencontrés (visites d'entreprises, réunions plénières...) : 80
- Nombre d'acteurs économiques engagés : 60
- Nombre de visites en entreprises réalisées : 30
- Nombre d'ateliers participatifs organisés : 28
- Nombre d'actions définies : 12 (10 synergies de mutualisation et 2 synergies de substitution)
- Nombre d'actions réalisées : 2
- Nombre d'actions en cours : 5
- Création d'une plateforme collaborative : 66 acteurs économiques inscrits ; 24 annonces postées
- Création d'un club d'entreprises : 32 membres inscrits

Globalement, les résultats quantitatifs du lancement de la démarche EIT sont **satisfaisants** malgré le fait que peu d'actions se soient concrétisées (seulement 2 sur les 12 définies en amont, soit 16%). 5 actions sont en cours de développement.

Actions réalisées :

- Développer la plateforme collaborative.
- Développer le Club d'entreprises

Actions en cours de réalisation :

- Mutualisation entretien des espaces communs.
- Mutualisation formations et audits.
- Mutualisation collecte des déchets.
- Valorisation des déchets (déchets ostréicoles).
- Projet collaboratif autour de la vente des produits locaux.

Résultats qualitatifs

- Partenariat avec les 3 chambres consulaires (CCI, CMA et Chambre d'Agriculture) et le Syndicat Ostréicole de la Ria d'Etel.
- Sensibilisation des acteurs économiques à l'économie circulaire et à l'écologie industrielle et territoriale.
- Animation d'ateliers participatifs autour de différentes thématiques : mutualisation de ressources, gestion des déchets, produire et consommer local...
- Mise en place d'un forfait "prévention" pour les professionnels du territoire.
- Création d'une plateforme collaborative pour faciliter les échanges entre acteurs économiques du territoire : www.partageonsnosressources.bzh
- Création d'un club d'entreprises : le Club des Entrepreneurs du Blavet à la Ria (CEBR).

MISE EN OEUVRE

Description de l'action

Dans le cadre du programme « Zéro Déchet Zéro Gaspillage », la CCBBO s'est engagée dès mars 2017 dans la mobilisation des acteurs économiques locaux afin d'initier des actions de réduction des déchets favorisant l'économie circulaire, en s'appuyant sur le pilier de l'Ecologie Industrielle et Territoriale.

L'**Ecologie Industrielle et Territoriale** peut se décliner selon **deux modalités** :

- **Les synergies de substitution** qui portent sur la valorisation et l'échange de matières et d'énergies entre entités (récupération de chaleur, valorisation de déchets par méthanisation, réutilisation des eaux usées, échanges de produits chimiques...) ;
- **Les synergies de mutualisation** qui reposent sur des approvisionnements communs (matières premières, produits finis et semi-finis), des services communs (collecte mutualisée de déchets, cantines ou crèches interentreprises...) et des partages d'équipements ou de ressources (emplois en temps partagé...).

La mission d'accompagnement des bureaux d'études pour lancer l'opération a été divisée en **5 étapes** :

- **Etape 1** : Cadrage du projet.
- **Etape 2** : Rencontrer, sensibiliser et informer les acteurs du territoire.
- **Etape 3** : Identifier des synergies / mutualisations potentielles via des ateliers.
- **Etape 4** : Programme de la démarche d'écologie industrielle et territoriale.
- **Etape 5** : Elaboration d'un document de présentation "projet d'écologie industrielle et territoriale".

Actions clés de l'opération :

- **Création d'une base de donnée** : définir le profil des activités économiques du territoire.
- **Organisation d'une réunion plénière de lancement** : présenter la démarche EIT à l'ensemble des acteurs locaux (entreprises, élus...), informer et repérer les flux existants et potentiels.
- **Organisation d'ateliers participatifs** : repérer les flux prioritaires et les potentiels porteurs de projets, engager une dynamique collective et mettre en avant les besoins des acteurs locaux.
- **Visites en entreprises** : mobiliser les acteurs économiques, jauger les gisements prioritaires.
- **Organisation de groupes de travail** : définir des porteurs de projets, confirmer les pistes établies lors des ateliers participatifs, préciser les attentes; partager et valider les diagnostics.
- **Développement d'une plateforme collaborative (outil numérique)**: développer et mettre en valeur le tissu économique local, favoriser les échanges et les mutualisations inter-entreprises.
- **Création d'un Club d'entreprises territorial** : dynamiser le tissu économique local, créer un réseau d'entreprises, favoriser les échanges et les mutualisations inter-entreprises.

A l'issue des groupes de travail, 12 pistes d'actions ont été retenues pour être développées au cours de la démarche EIT :

- **Action 1** : Développement d'une plateforme collaborative d'échanges.
- **Action 2** : Création d'un club d'entreprises.
- **Action 3** : Mutualisation de ressources humaines.
- **Action 4** : Mutualisation logistique.
- **Action 5** : Mutualisation d'outils, matériels et véhicules.
- **Action 6** : Mutualisation crèche ou lieu multiservices.
- **Action 7** : Mutualisation entretien des espaces communs.
- **Action 8** : Mutualisation formations et audits.
- **Action 9** : Mutualisation collecte des déchets.
- **Action 10** : Gestion des déchets.
- **Action 11** : Valorisation des déchets.
- **Action 12** : Projet collaboratif autour de la vente des produits locaux.

Planning

- **Lancement d'un appel d'offre pour un AMO** : novembre 2016
- **Lancement du projet** : mars 2017
- **Réunions de cadrage** : mars 2017 à avril 2019
- **Réunions de pilotage** : mars 2017 à avril 2019
- **Organisation d'une réunion plénière pour le lancement de la démarche** : juin 2017
- **Organisation d'ateliers participatifs** : juillet 2017, octobre 2017, novembre 2017, décembre 2017 et janvier 2018.
- **Visites en entreprises** : septembre 2017, octobre 2017, novembre 2017, février 2018, avril 2018.
- **Développement de la plateforme collaborative** : novembre/décembre 2017.
- **Signature d'une convention de partenariat avec la CCI** : novembre 2017
- **Sensibilisation des élus** : juillet, septembre et novembre 2017
- **Réunion avec la CCI** : novembre 2017
- **Mise en place d'un "forfait prévention" pour les professionnels** : novembre 2017
- **Réunion avec la Chambre d'Agriculture** : décembre 2017
- **Participation à la rencontre A3P à Lorient** : décembre 2017
- **Réunion avec les associations locales** : janvier 2018

- **Soirée conviviale - clôture des ateliers participatifs** : janvier 2018
- **Visite des Halles de producteurs à Kervignac** : février 2018
- **Organisation d'une table ronde - témoignages de clubs d'entreprises** : mars 2018
- **Réunion plénière pour le lancement de la plateforme collaborative** : mars 2018
- **Création du Club des Entrepreneurs du Blavet à la Ria (CEBR)** : avril 2018
- **Soirée d'inauguration du CEBR** : avril 2018
- **Réunion de travail "Produire et Consommer local"** : mai 2018, juin 2018
- **Réunion de travail "Mutualisation de ressources et de services - Zi du Porzo à Kervignac"** : septembre 2018, novembre 2018, janvier 2019, février 2019, mars 2019
- **Réunion de travail "Collecte mutualisée des déchets issus des activités mécaniques"** : novembre 2018, janvier 2019, mars 2019
- **Réunion plénière "Bilan de la démarche EIT + éco-défis"** : avril 2019

Moyens humains

- Chargée de mission "Territoire Zéro Déchet Zéro Gaspillage", en charge du suivi EIT (0.2ETP) - CCBBO
- Technicienne "prévention déchets" - CCBBO
- Directrice du Service Environnement - CCBBO
- 2 bureaux d'études (AMO) - AD FINE / ECHELLES & TERRITOIRES

Moyens financiers

- Frais de prestation AMO : 70 000€ (sur 2 ans de prestation)
- Frais d'animation-communication : 5 000 €

Moyens techniques

- Développement d'une plateforme collaborative : www.partageonsnosressources.bzh

Partenaires mobilisés

- ADEME
- REGION BRETAGNE
- CCI DU MORBIHAN
- CMA DU MORBIHAN
- CHAMBRE D'AGRICULTURE DE BRETAGNE
- SYNDICAT OSTREICOLE DE LA RIA D'ETEL
- CLUB DES ENTREPRENEURS DU BLAVET A LA RIA

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

La démarche EIT portée par la CCBBO vise **l'ensemble des acteurs économiques du territoire** (entreprises, artisans, commerçants, agriculteurs, ostréiculteurs, collectivités, associations...). Elle ne s'arrête pas à une zone d'activité mais concerne bien l'ensemble du territoire intercommunale, d'où l'intérêt d'un outil informatique facilitant les échanges entre les acteurs économiques (plateforme collaborative).

L'originalité de la démarche tient également au fait que l'angle abordé avec les entreprises n'est plus directement la "gestion des déchets" mais bien **l'économie des ressources**, et **la recherche de partenariats** dans le secteur économique local.

Les ateliers participatifs ont sollicité la **créativité collective**, permettant d'élaborer des pistes et idées dont les périmètres d'actions sont larges (réduction des déchets, échanges de ressources, mutualisations de services, création de projets collectifs...).

Les réussites :

- La sensibilisation des entreprises et des élus à l'économie circulaire ;
- Le référencement des activités socio-économiques locales réactualisé ;
- Une meilleure interconnaissance des acteurs économiques du territoire ;
- Les changements « d'attitudes » de certains acteurs réticents au départ de la démarche ;
- Le décloisonnement des filières et des tailles d'entreprises ;
- Le travail collaboratif entre la CCBBO et les entreprises locales ;
- L'organisation de 28 ateliers participatifs ;
- Les 60 acteurs économiques engagés dans la démarche ;

- Les 12 pistes d'actions (synergies et mutualisations) retenues ;
- La création d'un Club d'entreprises sur le territoire ;
- Le développement d'un outil collaboratif : la plateforme numérique à destination d'un public de professionnels « Partageons nos ressources ».

Difficultés rencontrées

- Garantir l'**engagement des entreprises** sur le long terme.
- Maintenir le **développement des actions**.
- Favoriser **les synergies de substitution** (problématiques rencontrées : le stockage, le transport, la réglementation...).
- Mesurer **les gisements (déchets) et les économies**.
- Mettre en place **une gouvernance élargie (transversalité)**.
- Animer la **plateforme collaborative de façon à garantir son attractivité**.

Recommandations éventuelles

La mise en place d'une telle démarche est **reproductible** sur d'autres territoires mais demande un **investissement** de la part de la collectivité (moyens humains et financiers) et un **fort portage politique**.

Afin de favoriser la réussite du projet, il est recommandé de :

- Garantir une **gouvernance élargie** (élus, agents, entreprises...);
- Définir une **équipe** (moyens humains et techniques) et le **budget** (moyens financiers) du projet;
- Définir des **objectifs réalisables**;
- Créer une **base de données** des gisements répertoriés sur le territoire;
- Favoriser une **transversalité** (service déchets / service développement économique / service tourisme ...);
- Maintenir des **partenariats** avec les différentes Chambres Consulaires et organismes légitimes (syndicats, clubs d'entreprises...).
- Organiser des **ateliers participatifs**;
- Favoriser la **collaboration inter-entreprises**;
- Faire un **suivi régulier des actions** (relances téléphoniques, visites en entreprises...);
- Garantir une **communication interne et externe** dynamique.

Mots clés

CONSOMMATION COLLABORATIVE | ECOLOGIE INDUSTRIELLE ET TERRITORIALE | ARTISANAT | ENTREPRISE | GESTION COLLECTIVE | EDUCATION ENVIRONNEMENTALE | DECHET ENCOMBRANT | DECHET INERTE

Dernière actualisation

Novembre 2019

Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr

sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

Pierre-Marie ROUSSEAU

pierre-marie.rousseau@ademe.fr

Direction régionale Bretagne